

DOSSIERS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE

- 1- Un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif (Photocopie) ;
- 2- Le Baccalauréat C, D, E, F7 ou diplômes admis en équivalence (l'original + photocopie) ;
- 3- Les relevés de notes et diplômes/attestations obtenus (l'original + photocopie) ;
- 4- Le programme **détaillé** des enseignements (chapitres et sous-chapitres des cours) reçus par le candidat année par année portant la signature et le cachet de son établissement d'origine ;
- 5- L'homologation pour tout diplôme obtenu à l'étranger ou dans un établissement d'enseignement supérieur privé (à la tour A de la cité administrative, 9^{ème} étage)
- 6- Un curriculum vitae ;
- 7- Le reçu de paiement des frais d'équivalence (**5000 F CFA**) ;